



Section de la Nièvre

Bourse du travail
Boulevard Pierre de Coubertin
58000 Nevers
Tel: 0386611860 Fax: 0386215374
Mel: snes-nievre@wanadoo.fr

CIRCULAIRE N°8 SOMMAIRE

§ **Mutation intra : réunion le 5 Avril 2005 à 15h00**
 § **Hors Classe des certifiés : un barème inacceptable**
 § **Actions dans les lycées**
 § **Annexes : - Pétition hors classes**
 - **Carte pétition pour l'éducation nationale**
 - **Affiche réunion mutation intra**

MUTATIONS INTRA 2006 : RÉUNION LE 5 AVRIL À 15H00

Le mouvement inter se terminera vers le 23 Mars 2006, et la saisie des voeux intra se fera du 30 mars 2006 au 13 avril. Cette année encore le rectorat tente de supprimer ou de limiter un certain nombre de bonifications. Dans la première version de la circulaire académique qui était très en retrait de celle de l'an dernier, toutes les bonifications TZR étaient supprimées, Mais les interventions du SNES ont déjà permis d'en rétablir une partie (jusqu'au 31/08/04). Il n'en reste pas moins que de nombreux points sont à améliorer : prise en compte complète des bonifications TZR et ZEP, maintien de zones de taille inférieure au département pour les matières de moins de 200 enseignants. Le SNES continue d'intervenir pour obtenir un barème plus juste. Le barème définitif sera arrêté dans le seconde quinzaine de mars.

Pour vous informer, la section départementale du SNES propose une réunion en présence de plusieurs commissaires paritaires et des permanences sur le mouvement intra :

Réunion pour le mouvement intra 2006
Mercredi 5 avril à 15h00
Au lycée Raoul Follereau, salle 4000

Permanences à la bourse du travail avec possibilité de prendre un rendez-vous personnalisé par mel ou par téléphone :

- Lundi 3 avril de 14h00 à 18h00 - Lundi 10 avril de 14h00 à 18h00 - Mercredi 12 avril de 14h00 à 18h00

HORS CLASSE DES CERTIFIÉS

La proposition de barème du rectorat pour le passage à la hors classe est inacceptable en l'état. Cette proposition fait apparaître un barème qui rend quasiment impossible passage à la Hors Classe pour les collègues qui ont obtenu certains échelons à l'ancienneté (particulièrement le 10ème ou le 11ème) et renforce le poids des chef d'établissement. Quand on sait que souvent les retards d'inspection entraînent ces passages à l'ancienneté, et que d'un établissement à l'autre on peut être très différemment considéré par la direction, ce barème conduit à un passage à la hors classe au hasard plus que sur des données fiables comme l'ancienneté, ou l'échelon.
Retournez-nous la pétition signée.

ACTIONS DANS LES LYCÉES

Decize (diminution de la DHG de 50h) : manif le 25 mars à 10h00.

Clamecy (diminution de la DHG de 120h): occupation la nuit depuis le 27/02.

Jules Renard Nevers(diminution de la DHG de 128 h) : occupation des locaux de l'administration.

Les membres du C.A. ont obtenu un rendez vous avec le recteur le lundi 20 mars

RETRAIT DU CPE

Le samedi **18 mars** nous manifesterons pour défendre l'avenir des nouvelles générations.

Départ : samedi **10 heures** place **CARNOT**.

Bien cordialement,

Le Secrétariat Départemental
Abdellatif ATMANI, Alain CHARLOIS, Olivier CROUZET, Bertrand QUENNOY, Michel ROUGIER